



Bulletin trimestriel d'information sur le marché du travail :
1^e trimestre 2025, numéro 01. Mai 2025.



Sommaire

Créations d'emplois du secteur privé	P.2
Créations d'emplois du secteur public	P.5
Pertes d'emplois	P.7
Evolution des créations et pertes d'emplois	P.8
Offres et demande d'emplois	P.8
Dialogue social	P.10
Indice harmonisé des prix à la consommation	P.11
Nouvelle créations d'entreprises	P.13

Le Bulletin trimestriel d'information sur le marché du travail est une production de l'Observatoire National de l'Emploi et de la formation (ONEF) sur la situation trimestrielle du marché du travail et des indicateurs clés de l'économie. Ce numéro porte sur l'analyse des données du **1^e trimestre 2025**.

Synthèse

- ✓ Au 1^e trimestre 2025, les indicateurs économiques se sont globalement affaiblis à travers une hausse du taux d'inflation de 1,6%, soit 5,5%, dépassant ainsi la norme de convergence communautaire de l'UEMOA de 3 %.
- ✓ Cependant, cette situation n'a pas empêché le secteur privé de créer 8 662 emplois au 1^e trimestre 2025, soit une augmentation de 11 %, comparativement au 4^e trimestre 2024.
- ✓ Au cours de la même période, le secteur public a créé 4 246 emplois dont 3 841 emplois portés par les projets/programmes d'insertion, 169 emplois par les projets/programmes d'investissements rattachés aux différents Départements Ministériels et 236 emplois permanents.
- ✓ En outre, les pertes d'emplois aussi sont en baisse au 1^e trimestre 2025, soit 769 emplois perdus contre 1 685 le trimestre précédent, soit une diminution de 54,4 %.
- ✓ On note également 997 demandes d'emploi enregistrées, 705 offres recensées et 417 placements effectués.
- ✓ En ce qui concerne le dialogue social, il a été enregistré 329 litiges individuels sur lesquels 174 ont été réglés en conciliation.
- ✓ Par ailleurs, 4 260 nouvelles créations d'entreprises ont eu lieu, soit une baisse de 8,3 %, comparativement au 4^e trimestre 2024.

Créations d'emplois du secteur privé

Au 1^e trimestre 2025, le secteur privé a créé 8 662 emplois, marquant une progression notable par rapport au 4^e trimestre 2024, où 7 801 emplois avaient été générés, soit une augmentation de 11 %. Cette dynamique a été particulièrement portée par les secteurs de la santé humaine et de l'action sociale, ainsi que par les activités extractives.

L'accroissement des emplois privés créés au 1^e trimestre 2025 par rapport à ceux du 4^e trimestre 2024, était constaté dans la plupart des branches d'activités. Outre la branche d'activités pour la santé humaine et l'action sociale, qui a généré

1 401 emplois contre 1 002 emplois au dernier trimestre de 2024, on peut énumérer les emplois créés dans les branches d'activités de services de soutien et de bureau, et d'activités des organisations extraterritoriales qui ont connu des croissances respectives de 13,6 %, soit 846 emplois ; 62,8 %, soit 809 emplois. Ces trois branches d'activités regroupent un peu plus du tiers (35,3 %) des emplois créés. On constate également que la branche d'activités extractives a créé 1 143 (soit 13,2 %) emplois du premier trimestre 2025 contre 1 212, d'où une baisse de 69 emplois de moins entre les deux périodes.

Tableau 1 : Effectif et répartition (en%) des agents recrutés par branche d'activités

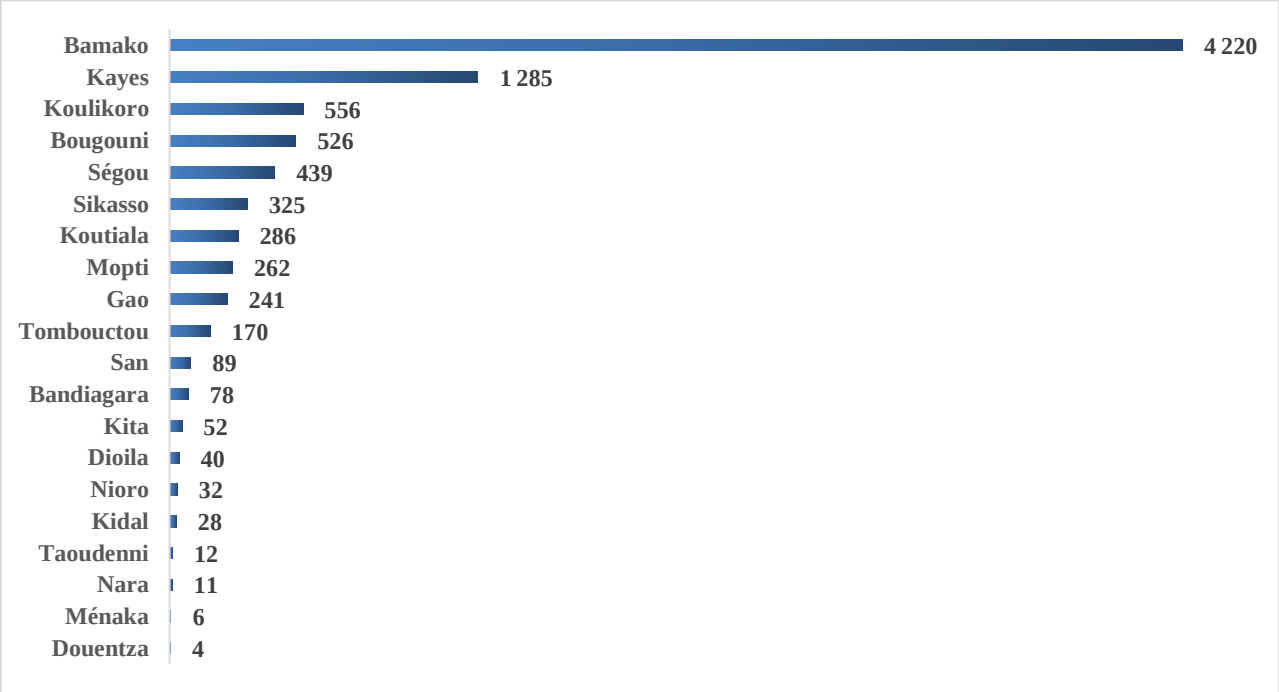
Branche d'activités	Effectif	%
Agriculture, Sylviculture, Pêche	85	1,0
Activités Extractives	1 143	13,2
Activités de Fabrication	404	4,7
Production et Distribution D'électricité et de Gaz	59	0,7
Production, Distribution d'Eau, Assainissement, Traitement Déchets et Dépollution	79	0,9
Construction	195	2,3
Commerce	715	8,3
Transports et Entreposage	159	1,8
Hébergement et Restauration	370	4,3
Information et Communication	110	1,3
Activités Financières et d'Assurance	289	3,3
Activités Immobilières	6	0,1
Activités Spécialisées, Scientifiques et Techniques	14	0,2
Activités de Services de Soutien et de Bureau	846	9,8
Activités d'Administration Publique	403	4,7
Enseignement	751	8,7
Activités pour la Santé Humaine et l'Action Sociale	1 401	16,2
Activités Artistiques, Sportives et Récréatives	46	0,5
Autres Activités de Services N.C.A.	753	8,7
Activités Spéciales des Ménages	25	0,3
Activités des Organisations Extraterritoriales	809	9,3
Total	8 662	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 1^e trimestre 2025

L'analyse du graphique 1, qui illustre la répartition des emplois créés au 1^e trimestre 2025 par le secteur privé selon la région, révèle que le quasi moitié des postes créés, soit 4 220 emplois (48,7%), se retrouvaient au niveau de Bamako. En outre, il faut noter qu'à l'exception

de Kayes, Ségou, Mopti, Gao, Tombouctou, Ménaka, Dioïla, Nara et Douentza, il y'a eu un accroissement d'emplois privés créés au 1^e trimestre, dans toutes les autres régions du pays comparativement au dernier trimestre de 2024.

Graphique 1 : Répartition des emplois créés du secteur privé par région



Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 1^{er} trimestre 2025

Au 1^{er} trimestre, 77,3 % des emplois créés (soit 6 714) ont été occupés par des hommes. Les contrats à durée déterminée (CDD) représentaient 60,1 % du total. Les principaux bénéficiaires étaient les jeunes de 25 à 35 ans (soit 51,2 %) et les diplômés de Licence/Master 1 (soit 30,3 %).

Par type de contrat, l'analyse des données du tableau 2 montre que le 1^{er} trimestre 2025 a été marqué par une diminution symbolique du

nombre de CDD de 2,2 % (de 5 324 au 4^e trimestre 2024 à 5 205 au 1^{er} trimestre 2025). Cependant, on observe une augmentation significative du nombre de CDI de 39,6 % (passant de 2 477 au 4^e trimestre 2024 à 3 457 au 1^{er} trimestre 2025). La proportion des femmes ayant un CDI (37,2 %) était moins élevée que celle des hommes (40,7 %). Inversement, La proportion de femmes en CDD est encore plus élevée que chez les hommes (1 234 femmes, soit 62,8% des femmes employées).

Tableau 2 Répartition des agents recrutés par sexe selon le type de contrat

Type de contrat	Homme		Femme		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
CDI	2 726	40,7	731	37,2	3 457	39,9
CDD	3 971	59,3	1 234	62,8	5 205	60,1
Total	6 697	77,3	1 965	22,7	8 662	100

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 1^{er} trimestre 2025

Entre le 4^e trimestre 2024 et le 1^{er} trimestre 2025, le nombre de diplômés a connu une hausse notable (tableau 3), passant de 5 226 au 4^e trimestre 2024 à 6 126, soit une hausse de 17,2 %. Parmi les emplois créés durant le premier trimestre 2025, on observe que 70,6% étaient pourvus par des diplômés tandis que 22,7 % des bénéficiaires n'étaient

détenteurs d'aucun diplôme. On note finalement que le nombre de diplômés de BTS/DEUG a diminué de 10,2 % entre le 4^e trimestre 2024 et le 1^{er} trimestre 2025. Il en est de même pour ceux du DEF, passant de 567 emplois au 4^e trimestre à 393 emplois au 1^{er} trimestre 2025, soit une baisse de 30,7 %.

Tableau 3 : Effectif et répartition (en %) des agents recrutés par sexe selon le type de Diplôme.

Type de diplôme	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Aucun Diplôme	1 651	24,7	316	16,1	1 967	22,7
DEF	339	5,1	54	2,7	393	4,5
CAP	739	11,0	122	6,2	861	9,9
BT	894	13,3	362	18,4	1 256	14,5
BAC	28	0,4	31	1,6	59	0,7
BTS/DEUG	364	5,4	173	8,8	537	6,2
License/Master1	1 837	27,4	790	40,2	2 627	30,3
Master2	267	4,0	49	2,5	316	3,6
Doctorat	66	1,0	11	0,6	77	0,9
ND	512	7,6	57	2,9	569	6,6
Ensemble	6 697	77,3	1 965	22,7	8 662	100

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 1^{er} trimestre 2025

L'analyse des données du tableau 4 montre que le nombre d'emplois occupés par les étrangers a connu une baisse remarquable au premier trimestre 2025 comparativement à celui du dernier trimestre 2024, soit 437

emplois au trimestre précédent contre 48 emplois au 1^{er} trimestre 2025. Les ressortissants de la Zone UEMOA et du reste de l'Afrique occupent 0,2% des emplois créés chacun.

Tableau 4 : Effectif et répartition (en %) des emplois par sexe et selon la nationalité

Origine du bénéficiaire	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Ressortissants du Mali	6 659	99,4	1 956	99,5	8 615	99,5
Ressortissants du reste de l'Afrique	18	0,3	3	0,2	21	0,2
Ressortissants de la Zone UEMOA	12	0,2	6	0,3	18	0,2
Ressortissants de l'Europe	3	0,0	-	0,0	3	0,0
Ressortissants de l'Amérique	2	0,0	0	0,0	2	0,0
Ressortissants de l'Asie	3	0,0	-	0,0	3	0,0
Océanie	-	0,0	-	0,0	-	0,0
Ensemble	6 697	77,3	1 965	22,7	8 662	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail 1^{er} trimestre 2025

L'analyse des données relatives à la répartition des bénéficiaires par sexe et groupe d'âge indique qu'un peu plus de la moitié (51,2 %) des emplois créés sont occupés par des jeunes de la tranche d'âge de 25 à 35 ans dont 56,9% chez les femmes

et 49,5% chez les hommes. Il faut noter que les nouveaux agents, âgés de 15 à 24 ans, occupent 8,7% des emplois créés, constituant ainsi la plus faible proportion parmi toutes les tranches d'âge.

Tableau 5 : Répartition des bénéficiaires par sexe et par groupe d'âge

Tranche d'âge	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
15-24 ans	580	8,7	172	8,8	752	8,7
25-35 ans	3 318	49,5	1 118	56,9	4 436	51,2
36-44 ans	1 688	25,2	467	23,8	2 155	24,9
45 ans et plus	1 007	15,0	153	7,8	1 160	13,4
ND	104	1,6	55	2,8	159	1,8
Ensemble	6 697	77,3	1 965	22,7	8 662	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 1^{er} trimestre 2024

Créations d'emplois du secteur public¹

Au 1^e trimestre 2025, 4 246 emplois ont été créés par le secteur public, sur lesquels 236 auditeurs de justices et de greffiers issus de recrutements dans la fonction publique ; 169 emplois créés par les projets / programmes d'investissement et 3 841 auto-emplois ou projets/programmes d'insertion. C'est une baisse de 21,1% comparé au trimestre précédent qui a enregistré 5 383 emplois publics.

L'analyse du tableau 6 montre dans l'ensemble une faible représentation des femmes, soit 22 emplois au total contre 214 hommes. Cette tendance est la même quel que soit le corps d'emplois avec 10 auditrices de justice dont seulement une seule femme recrutée au niveau de l'ordre administratif et 12 greffières en chef contre 108 hommes greffiers en chef.

Tableau 6 : Répartition des auditeurs de justice et des greffiers en chef recrutés selon le sexe, 2024

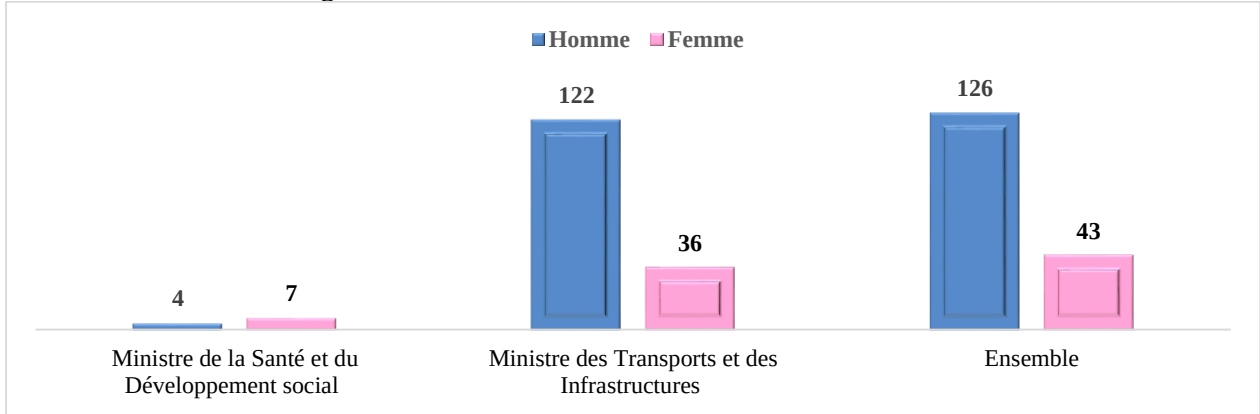
Corps	Homme	Femme	Ensemble
Auditeurs de Justices	106	10	116
Ordre Administratif	19	1	20
Ordre Judiciaire	87	9	96
Greffiers en chef	108	12	120
Ensemble	214	22	236

Source : Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux communie, 2025

En ce qui concerne les emplois créés par les projets et programmes d'investissements, ils s'élèvent à 169, créés à travers les investissements effectués par le ministère du transport et des infrastructures, soit 158 postes

créés et le ministère de la santé et du développement social, soit 11 emplois créés. Il faut noter que 126 postes sont occupés par des hommes contre 43 par des femmes.

Graphique 2 : Répartition des emplois créés par les projets et programmes d'investissements par sexe selon le Ministère/Organisme



Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées par les points focaux emploi, 1^e trimestre 2025

En outre, les données du graphique 3 montrent que plus de la moitié des emplois, soit 90 étaient durables², dont 25 occupés par des

femmes. Pendant ce temps 22,8% des emplois non durables, soit 18 emplois, étaient également pourvus par les femmes, contre 61

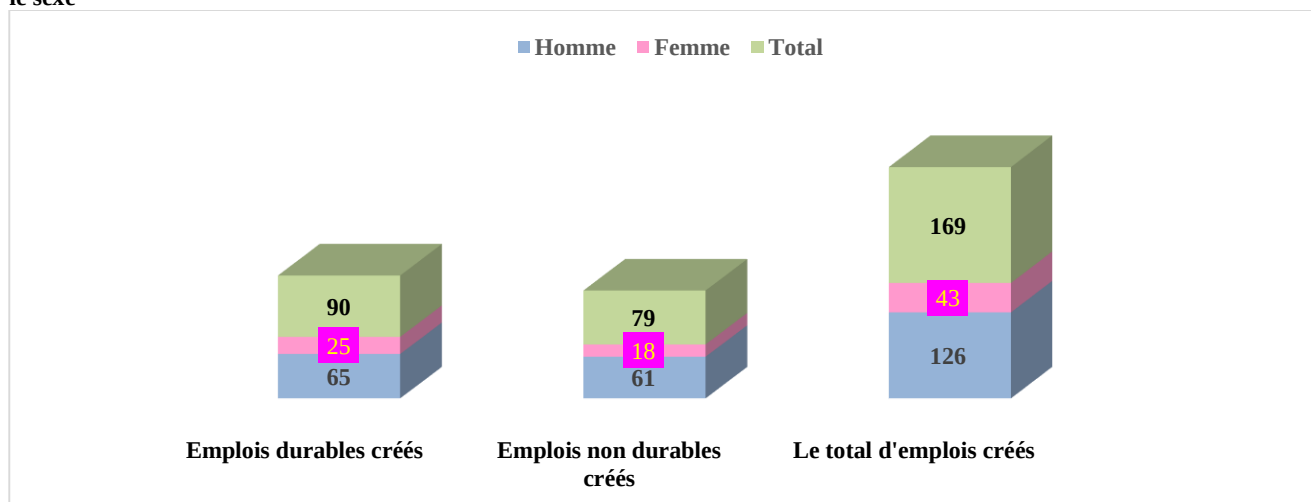
¹ Les emplois du secteur public peuvent être des emplois permanents ; des emplois générés par les projets et programmes d'investissement ou être des auto-emplois de projets et programmes d'insertion grâce à un financement sur le budget national ou celui des partenaires. La durée des emplois générés par les projets et programmes d'investissement est généralement liée à celle des projets.

² Les emplois durables sont définis comme s'étendant sur six mois ou plus.

pour les hommes. Ces disparités au niveau du sexe rejoignent celles des emplois permanents

et interpellent les autorités pour une politique plus égalitaire dans le recrutement des agents.

Graphique 3 : Répartition des emplois publics des investissements créés selon le type d'emploi (durables / non-durable) et le sexe

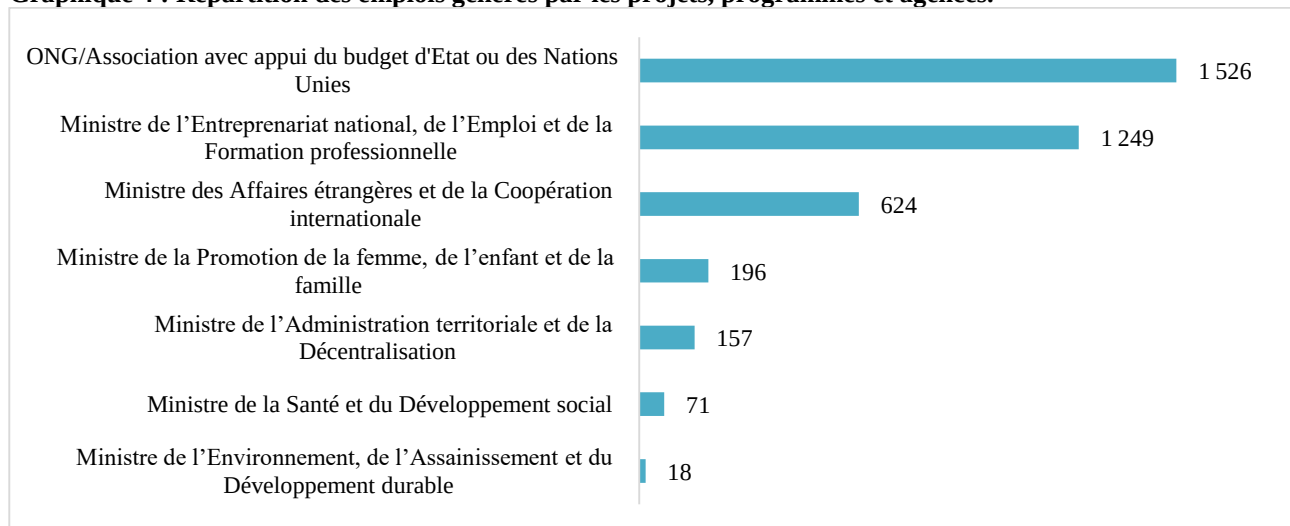


Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées par les points focaux emploi, 1^{er} trimestre 2025

Les projets et programmes d'insertion (auto-emplois) ont généré 3 841 emplois au cours du 1^{er} trimestre 2025. Les ONG/ Association avec appui du budget de l'état ou des nations unies était le plus grand pourvoyeur d'auto emplois

avec 1 526 postes ; suivi du ministère de l'entrepreneuriat national de l'emploi et de la formation professionnelle avec 1 249 emplois créés (graphique 4).

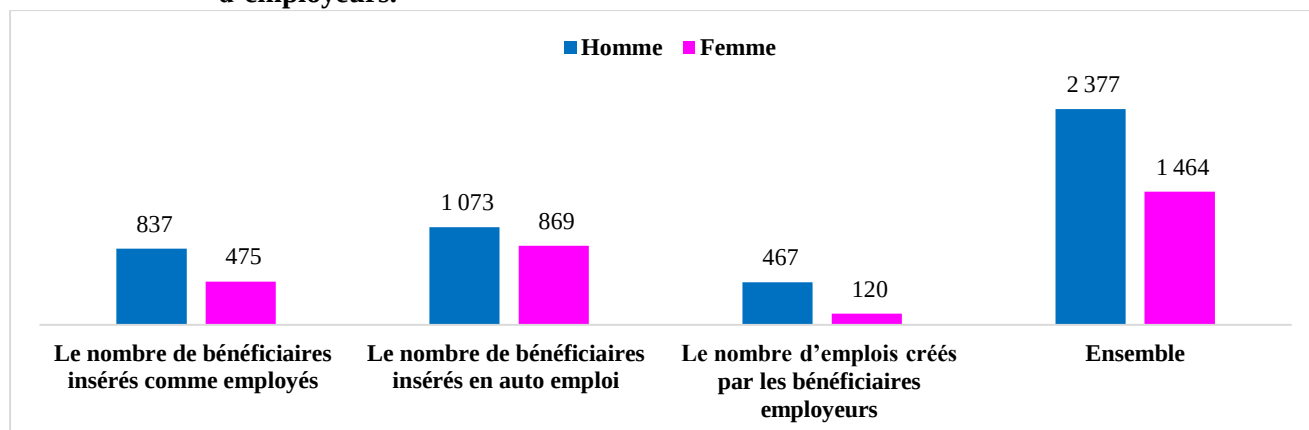
Graphique 4 : Répartition des emplois générés par les projets, programmes et agences.



Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées par les points focaux emploi, 1^{er} trimestre 2025

L'analyse du graphique 5 montre que les femmes étaient globalement moins représentées dans les projets et programmes d'insertion, soit 1 464 contre 2 377 hommes. Au cours de ce trimestre les femmes employeuses ont créé 120 d'opportunités contre 467 chez les hommes employeurs. Concernant les bénéficiaires insérés

en auto-emploi, on remarque encore que les femmes s'inséraient moins en auto-emplois, soit 869 contre 1 073 chez les hommes. Le même constat est fait chez les bénéficiaires insérés comme employés avec 475 femmes contre 837 hommes.

Graphique 5 : Répartition des emplois générés par les projets, programmes et agences par sexe et type d'employeurs.

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées par les points focaux emploi, 1^{er} trimestre 2024

Pertes d'emplois

Entre le 4^e trimestre 2024 et le 1^{er} trimestre 2025, on a constaté une baisse remarquable de 54,4% de demande d'avis ou d'autorisation de licenciement. Les avis de licenciement ont concerné 769 travailleurs au 1^{er} trimestre 2025 contre 1 685 au 4^e trimestre 2024.

Le motif économique et les abandons ou démissions étaient les principales causes évoquées avec respectivement 465 et 136 des cas.

Ces cas étaient respectivement de 1 221 et 117 au 4^e trimestre 2024. Les localités ayant faites plus de demande d'avis ou d'autorisation de licenciement sont Bamako (268, soit 41,1%), Sikasso (218, soit 33,4%) et Kayes (81, soit 12,4%). Les cas de fautes lourdes ou vol ont été enregistrés à Bamako (37), Ségou (3), Koulikoro (1), Bougouni (1).

Tableau 7 : Répartition des pertes d'emplois selon le motif de janvier à mars 2025

Régions	Rupture conventionnelle	Fautes professionnelles/elles/elles	Abandon/Démission	Motif économique	Départ à la retraite	Fautes lourdes/Vol	Inaptitude physique/Décès	Total
Kayes	0	24	7	49	0	0	1	81
Koulikoro	0	4	2	8	0	1	3	18
Sikasso	0	7	2	209	0	0	0	218
Ségou	0	0	2	11	0	3	0	16
Mopti	0	2	0	33	0	0	0	35
Tombouctou	0	0	0	0	0	0	0	0
Gao	3	0	2	71	0	0	0	76
Kidal	0	0	0	14	0	0	0	14
Taoudenni	0	0	0	0	0	0	0	0
Ménaka	0	0	0	0	0	0	0	0
Bougouni	0	0	2	2	0	1	0	5
Koutiala	0	0	0	2	0	0	0	2
San	25	2	1	2	4	0	0	34
Nioro	0	0	0	0	0	0	0	0
Kita	0	0	0	0	0	0	0	0
Dioïla	0	0	0	0	0	0	0	0
Nara	0	0	0	0	0	0	0	0
Douentza	0	0	0	0	2	0	0	2
Bamako	4	45	118	64	0	37	0	268
Total	32	84	136	465	6	42	4	769

Source : Direction Nationale du Travail, Rapport d'activités du 1^{er} trimestre 2025

Evolution des créations et des pertes d'emplois

Au 1^{er} trimestre 2025, il a été enregistré 12 908 nouvelles créations d'emplois et 769 pertes d'emplois, soit une création nette d'emplois de 12 139, dont 67,1% réalisées par le secteur privé et 32,9 % par le secteur public.

Comparativement au 4^e trimestre 2024, le 1^{er} trimestre 2025 est marqué par une hausse symbolique de 5,6 % du nombre d'emplois nets créés attribuable notamment à une

augmentation du nombre d'emplois privés et une baisse considérable des pertes d'emplois enregistrées au cours de la période (passant de 1 685 au 4^e trimestre 2024 à 769 pertes d'emplois au 1^{er} trimestre 2025). Par contre, le nombre d'emplois créés par les projets, programmes d'insertions et ceux d'investissements ont connu une baisse respectivement de 12,04 % et 44,03 %.

Tableau 8 : Evolution des créations et des pertes d'emplois enregistrées du 01 janvier 2023 au 31 mars 2025

Type d'emplois	2023	2024					2025
		T1	T2	T3	T4	Total	T1
Emplois créés par le secteur privé	32 247	8 599	8 683	7 209	7 801	32 292	8 662
Emplois créés par le secteur public	21 445	8 516	10 209	7 911	5 383	32 019	4 246
Emplois permanents ³	466	0	0	0	714	714	236
Emplois générés par les projets, programmes d'investissements en infrastructure	5 077	316	1 502	1 266	302	3 386	169
Auto-Emplois générés par les projets, programmes, Agences d'insertion	15 902	8 200	8 707	6 645	4 367	27 919	3 841
Total emplois créés	53 692	17 115	18 892	15 120	13 184	64 311	12 908
Pertes d'emplois	4 159	930	529	475	1 685	3 619	769
Total création nette d'emplois	49 533	16 185	18 363	14 645	11 499	60 692	12 139

Source : Bulletins trimestriels, ONEF 2023-2025

Offres et demandes d'emploi⁴

Au 1^{er} trimestre 2025, il a été enregistré 997 demandes d'emplois contre 705 offres d'emplois au total, tandis que 417 placements sont effectués.

En termes de représentativité, c'est la région de Ségou qui arrive en tête avec 29,4 % de demandes d'emplois, suivie de Bamako

(27,7 %), Sikasso (8,2 %) et Mopti (7,7 %). Les femmes représentaient plus du quart (26,9 %) de l'ensemble des demandes d'emplois. Elles sont minoritaires dans toutes les régions, exception faite de Koutiala où, les femmes représentent 70 % de demandes d'emplois enregistrées.

³ Il s'agit des recrutements dans la fonction publique d'Etat, des Collectivités et des Forces armées et Sécurité

⁴ Les offres et les demandes d'emplois sont collectées principalement par l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE)/ Des bureaux de placement publics et privés font également des intermédiations en terme de demande, d'offres et de placements.

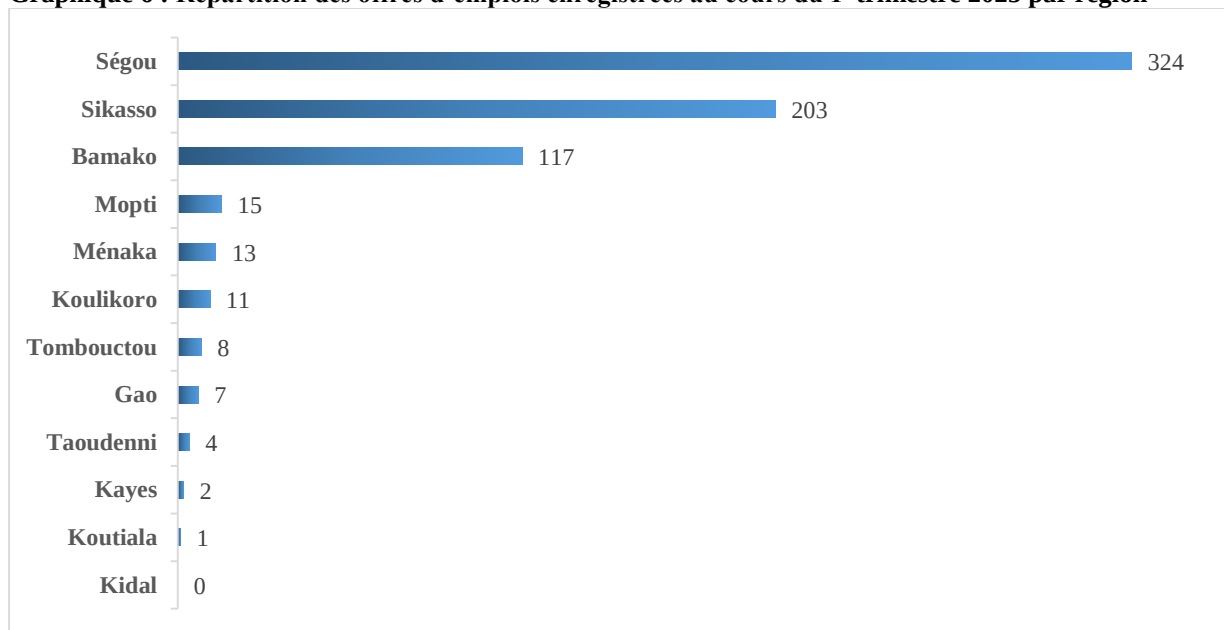
Tableau 9 : Répartition des demandes d'emplois enregistrées au cours du 1^{er} trimestre 2025 par région selon le sexe

Régions	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	32	56,1	25	43,9	57	5,7
Koulikoro	18	54,6	15	45,4	33	3,3
Sikasso	63	76,8	19	23,2	82	8,2
Koutiala	6	30,0	14	70,0	20	2,0
Ségou	265	90,4	28	9,6	293	29,4
Mopti	39	50,7	38	49,4	77	7,7
Tombouctou	19	63,3	11	36,7	30	3,0
Gao	42	75,0	14	25,0	56	5,6
Kidal	12	66,7	6	33,3	18	1,8
Ménaka	29	65,9	15	34,1	44	4,4
Taoudenni	9	81,8	2	18,2	11	1,1
Bamako	195	70,7	81	29,4	276	27,7
Total	729	73,1	268	26,9	997	100

Source : DPS/ANPE

Entre le quatrième trimestre 2024 et le premier trimestre 2025, les offres d'emplois ont connu une baisse notable de 56,8 %, passant de 1 632 offres d'emplois au 4^e trimestre 2024 à 705 offres au premier trimestre 2025. La région de Sikasso a

connu une variation remarquable de 34,4% entre les deux périodes. Un peu moins de la moitié des offres d'emplois (46 %) ont été enregistrées à Ségou tandis que le district de Bamako présentait 16,6 % des offres, soit exactement 117 offres d'emplois.

Graphique 6 : Répartition des offres d'emplois enregistrées au cours du 1^{er} trimestre 2025 par région

Source : DPS/ANPE

Dans l'ensemble, au cours du 1^{er} trimestre 2025, 86,1 % des placements effectués concernaient les hommes contre 13,9 % de femmes. La région de Sikasso présentait le plus grand pourcentage de placements effectués avec 44,1 %, suivie de loin par la région de Ségou, Mopti et Tombouctou avec

respectivement 27,10 % et 10,1 % chacun des 2 dernières citées.

Dans les régions de Koutiala, Kidal, Taoudenni il n'y a pas eu de placements, tandis qu'à Kayes et Gao, respectivement 5 et 9 personnes ont été placées, tous des hommes. Le district de Bamako a enregistré un seul placement de sexe féminin.

Tableau 10 : Placements effectués au cours du 1^{er} trimestre 2025 par région selon le sexe

Régions	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	5	100,0	0	0,0	5	1,2
Koulikoro	7	87,5	1	12,5	8	1,9
Sikasso	164	89,1	20	10,9	184	44,1
Ségou	108	95,6	5	4,4	113	27,1
Koutiala	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Mopti	25	59,5	17	40,5	42	10,1
Tombouctou	32	76,2	10	23,8	42	10,1
Gao	9	100,0	0	0,0	9	2,2
Kidal	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Ménaka	9	69,2	4	30,8	13	3,1
Taoudenni	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Bamako	0	0,0	1	100,0	1	0,2
Total	359	86,1	58	13,9	417	100

Source : DPS/ANPE

Dialogue social

Globalement, au cours du premier trimestre 2025 (tableau 11), il a été enregistré 329 litiges individuels⁵ sur lesquels 174, soit 52,8 %, sont réglés en conciliation et 80 transmis au tribunal.

Le District de Bamako et la région de Ségou ont enregistré le plus grand nombre de litiges individuels. Ainsi, il a été enregistré 182 litiges individuels dans le District de

Bamako, sur lesquels, 108 ont été réglés en conciliation et 49 sont transmis au tribunal du travail. Quant à Ségou, 47 litiges de la région ont été soumis, 1 réglé en conciliation et 0 sont transmis au tribunal. Les deux localités représentent près de sept dixième (69,6%) des litiges soumis. Les autres régions se répartissent 30,4% des litiges soumis.

Tableau 11 : Etat des principaux indicateurs du dialogue social par région

Régions	Litiges soumis	Litiges réglés en conciliation	Litiges transmis au Tribunal	Litiges en instance
Kayes	9	1	5	3
Koulikoro	17	17	0	0
Sikasso	9	2	7	0
Ségou	47	1	0	46
Mopti	35	35	0	0
Tombouctou	0	0	0	0
Gao	17	0	17	0
Kidal	0	0	0	0
Taoudenni	1	1	0	0
Ménaka	0	0	0	0
Bougouni	1	1	0	0
Koutiala	0	0	0	0
San	6	5	1	0
Nioro	0	0	0	0
Kita	1	0	1	0
Dioïla	0	0	0	0
Nara	1	1	0	0
Douentza	3	2	0	1
District de Bamako	182	108	49	22
Total	329	174	80	72

Source : Direction Nationale du Travail, Rapport d'activités du 4^e trimestre 2024 et du 1^{er} trimestre 2025

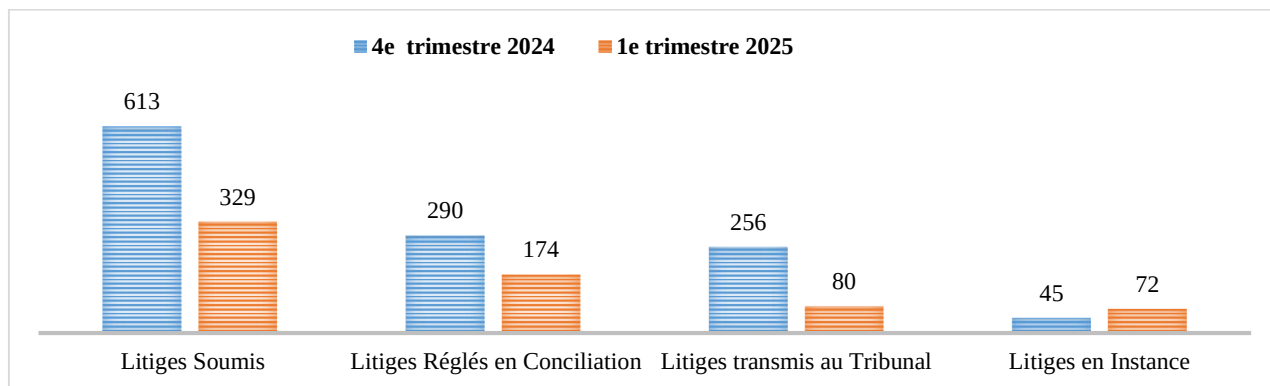
⁵ Ces litiges individuels sont relatifs principalement à des réclamations concernant les salaires ou accessoires de salaires, d'indemnité compensatrice du préavis, d'heures

supplémentaires, de licenciement, de congés payés et de repos hebdomadaire

Le nombre de litiges individuels⁶ soumis a connu une baisse de 46,3% entre le 4^e trimestre 2024 et le 1^{er} trimestre 2025, passant de 613 à 329. La baisse est encore plus

accentuée pour les litiges transmis au tribunal, passant de 256 au 4^e trimestre contre 80 au 1^{er} trimestre 2025, soit une hausse de 68,8 %.

Graphique 7: Evolution des litiges individuels entre le 4^e trimestre 2024 et le 1^e trimestre 2025



Source : Direction Nationale du Travail, rapports d'activités du 4^e trimestre 2024 et du 1^e trimestre 2025

Indice harmonisé des prix à la consommation

Au 1^e trimestre 2025, l'indice harmonisé des prix à la consommation a enregistré une hausse de 1,6 % par rapport au trimestre précédent. Cette évolution reflète une accélération du taux d'inflation sur la période allant d'octobre 2024 à mars 2025, passant de 2,3 % à 5,5 %. Ce niveau d'inflation dépasse nettement la norme communautaire fixée par l'UEMOA, qui est établie à 3,0 %

La hausse de l'indice trimestriel est principalement due à l'augmentation des prix dans les fonctions liées à l'ameublement, aux soins personnels, à l'enseignement, à l'information, aux loisirs, à l'alimentation, ainsi qu'à l'habillement, avec des hausses allant de 3,4 % à 8,4 %. En glissement annuel, les plus fortes augmentations concernent l'alimentation (13,8 %), l'enseignement (12,3 %), l'ameublement (9,4 %), les soins personnels (9,2 %), l'information (8,3 %) et le logement (6,7 %).

⁶ Les litiges individuels concernent surtout des réclamations de salaires ou accessoires de salaires, d'indemnité

compensatrice du préavis, d'heures supplémentaires, de licenciement, de congés payés et de repos hebdomadaire.

Tableau 13 : Variation trimestrielle du taux d'inflation

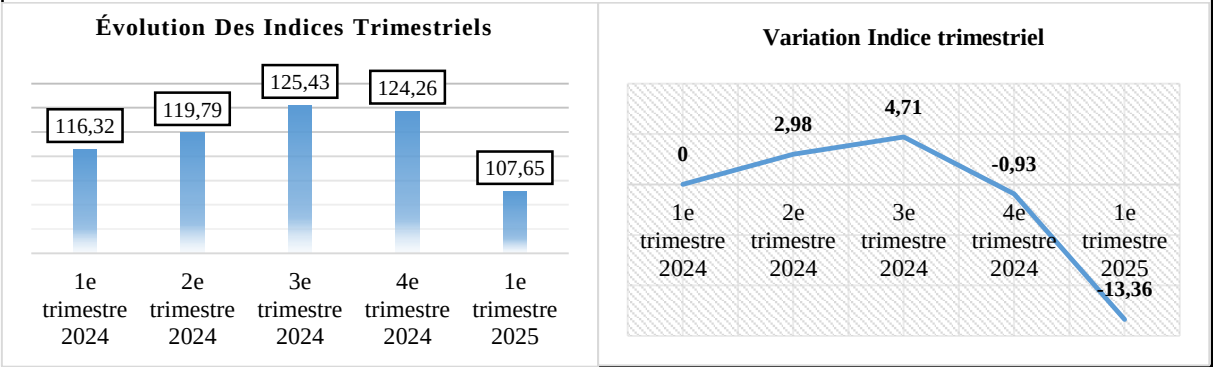
		Pondérations	1er trim 2024	4ème trim 2024	1er trim 2025	variation trimestrielle	variation trimestrielle en glissement annuel
INDICE GLOBAL		10 000	98,9	105,5	107,2	1,6	8,4
01	PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSONS NON ALCOOLISEES	4 464	98,3	107,2	111,9	4,4	13,8
02	BOISSONS ALCOOLISEES, TABAC ET STUPEFIANTS	54	108,5	116,9	107,0	-8,4	-1,4
03	VÊTEMENTS ET CHAUSSURES	828	100,9	102,1	105,5	3,4	4,6
04	LOGEMENT, EAU, ÉLECTRICITÉ, GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES	889	94,2	102,3	100,4	-1,9	6,7
05	AMEUBLEMENT, ÉQUIPEMENT MÉNAGER ET ENTRETIEN COURANT DU MÉNAGE	271	100,9	101,8	110,4	8,4	9,4
06	SANTÉ	626	108,0	114,0	109,6	-3,8	1,5
07	TRANSPORT	783	98,5	100,2	98,8	-1,5	0,3
08	INFORMATION ET COMMUNICATION	814	97,4	99,2	105,5	6,3	8,3
09	LOISIRS, SPORT ET CULTURE	68	102,2	101,1	106,6	5,5	4,3
10	SERVICES D'ENSEIGNEMENT	168	100,0	105,4	112,3	6,5	12,3
11	RESTAURANTS ET SERVICES D'HÉBERGEMENT	653	104,0	105,9	107,3	1,3	3,1
12	ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS	9	102,1	104,4	100,2	-4,0	-1,9
13	SOINS PERSONNELS, PROTECTION SOCIALE ET BIENS DIVERS	374	102,1	104,4	111,5	6,8	9,2

Source : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2014), INSTAT

L'indice a connu une hausse au début de l'année 2024, soient 2,98% au 2^e trimestre et 4,71% au 3^e trimestre. Néanmoins, à partir du 4^e trimestre 2024 et

particulièrement en début 2025, l'indice a baissé de 0,93% et de 13,36% par rapport aux trimestres précédents de l'année 2024

Graphique 8 : Évolution des indices trimestriels et leur variation



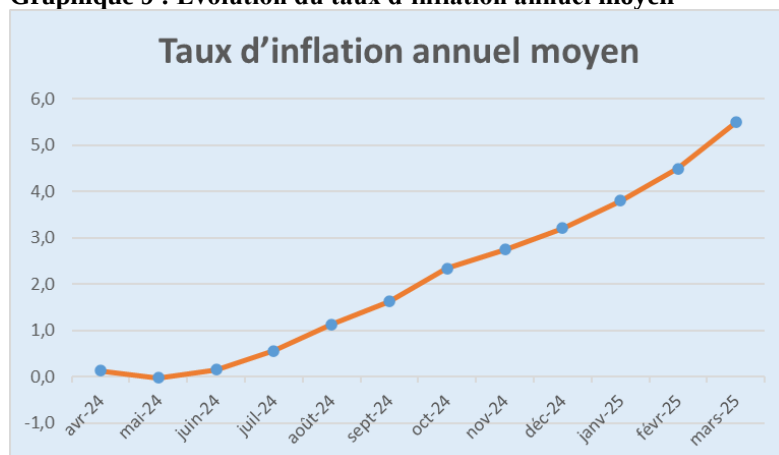
Source : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2023), INSTAT

Au mois d'avril de l'année 2024, l'indicateur de convergence au Mali, mesuré par l'inflation annuelle moyenne⁷, a enregistré une légère baisse, passant de 0,1 % en avril à 0,0 % en mai 2024. Toutefois, à partir de juin, l'inflation a

progressivement augmenté pour atteindre 3,2 % en fin d'année, puis 5,5 % en mars 2025. Ces derniers taux dépassent la norme communautaire de l'UEMOA fixée à 3 %, traduisant une inflation rampante au Mali

⁷ Rappelons que le taux d'inflation annuel moyen, mesure la variation de l'indice des 12 premiers mois par rapport

aux 12 mois précédents. Il joue le rôle d'indicateur de convergence dans les huit (8) États membres de l'UEMOA

Graphique 9 : Évolution du taux d'inflation annuel moyen

Source : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2023), INSTAT

Nouvelles créations d'entreprises

Au 1^{er} trimestre 2025, le nombre d'entreprises créées a connu une légère baisse comparativement au 4^e trimestre 2024, passant de 4 648 au 4^e trimestre 2024 à 4 260 au 1^{er} trimestre 2025, soit une baisse de 8,3%.

Plus de la moitié des branches d'activités ont connu aussi une baisse de création d'entreprises. Ces résultats peuvent être expliqués par un début d'année difficile qui, en principe, est un moment de prospection

de l'environnement par les investisseurs, afin d'agir au second trimestre de l'année en cours. Les branches d'activités telles que le commerce et les prestations de services continuent à attirer plus d'investisseurs, mais avec des chiffres de création d'entreprises inférieures à celle du quatrième trimestre 2024. Ces secteurs ont enregistré à eux seuls 301 entreprises de moins entre le 4^e trimestre 2024 et le 1^{er} trimestre 2025.

Tableau 14 : Répartition des nouvelles entreprises selon la branche d'activités au 4^e trimestre 2024 et 1^{er} trimestre 2025

Branches d'activités	4 ^e trimestre 2024	1 ^{er} trimestre 2025
Activités connexes à l'intermédiation financière	1	1
Activités de loisirs, culturelles et sportives	1	3
Activités de transports connexes et auxiliaires ; agences de voyage	10	23
Activités extractives, minière	11	4
Activités immobilières	45	25
Assainissement, ramassage d'ordures	19	8
Assistance sociale et santé	22	16
Autres activités commerciales	546	353
Commerce, commerce général	2365	2271
Communication	7	2
Construction, BTP, Travaux d'ingénierie	88	133
Education, Formation, Recherche	24	23
Enseignement	17	13
Gardiennage, sécurité	6	4
Hôtels et restaurants	19	20
Prestations de services	1 408	1300
Recherche et Exploitation Minière	25	25
Santé et action sociale	14	4
Transports terrestres ; transports par pipelines	20	32
Total	4 648	4 260

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'API Mali 2025.

Sigles et Abréviations

ANPE	Agence nationale pour l'emploi
API	Agence pour la promotion des investissements au Mali
BAC	Baccalauréat
BT	Brevet de technicien
BIT	Bureau international du travail
BTS/DEUG	Brevet de Technicien Supérieur / Diplôme d'Études Universitaires Générales
CDD	Contrat à durée déterminé
CDI	Contrat à durée indéterminé
DEF	Diplôme d'étude fondamentale
DG	Directeur général
DNT	Direction nationale du travail
DPS	Département planification et statistique
DRT	Direction régionale du travail
IHPC	Indices harmonisé des prix à la consommation
INSTAT	Institut national de la statistique
N.C.A.	Non classés ailleurs
ND	Non défini
ONEF	Observatoire national de l'emploi et de la formation
ONG	Organisation non-gouvernementale
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine

Directeur de publication

M. Boubacar DIALLO
(DG, ONEF-Mali)

Directrice de rédaction

Mme. Aoua Saran DEMBELE
(DGA, ONEF-Mali)

Équipe de rédaction

M. Ousmane DIALLO
M. Adama TOGO
Mme. Kadia BAGAYOKO

Lecture

M. Cheick Fanta Mady TRAORE

Remerciements

- Direction Nationale de l'emploi
- Agence Nationale Pour l'Emploi
- Direction Nationale du Travail
- Institut National de la Statistique
- Directions Régionales de l'Emploi et la Formation
- Agence pour la Promotion des Investissements
- Cellules de Planification et de Statistique
- Direction générale des Collectivités territoriales
- Direction des ressources humaines du Ministère de la Sécurité et de la Protection civile
- Direction des ressources humaines du Ministère de la Défense et des Anciens combattants
- Centre national des Concours de la Fonction Publique.

Ce bulletin est produit par l'Observatoire national de l'emploi et de la formation | sis Baco-Djicoroni-ACI, à côté du Lycée Soundiata KEITA.

Bamako (Mali) | Tel : +223 20 28 61 09. Email : contact@onef.ml. Site : www.onef.ml.